

Les centres municipaux de santé

Qu'est-ce qu'un centre de santé ?

La loi du 30 décembre 1999 définit « les centres de santé comme assurant des activités de soins sans hébergement, participant à des actions de santé publique ainsi qu'à des actions de prévention et d'éducation pour la santé et à des actions scolaires ».

Objectifs :

- > contribuer à la **prise en charge « globale » de la personne** (le patient est pris dans sa dimension sociale, psychologique et médicale) ;
- > favoriser l'**éducation sanitaire et les actions préventives** par des actions de dépistage (campagnes nationales et initiatives locales) pour appuyer les actions d'éducation (loi HPST=notion d'éducation thérapeutique renforcée) ;
- > favoriser le travail en **équipe pluridisciplinaire** médicale et médico-sociale sur un même site= idée de plateau technique ;
- > être lieu d'expérimentation pour certains projets ou études.

Les Centres de santé municipaux à Orly

Les centres municipaux de santé Méliès et Calmette facilitent l'accès de tous à l'essentiel des soins médicaux. Ils regroupent en un seul lieu la plupart des disciplines médicales de base et pratiquent le tiers-payant.

Les centres de santé sont également terrains de stage pour les étudiants en médecine (internes et externes), en soins infirmiers et aides soignants.

Les horaires d'ouverture des deux centres sont modifiés durant la période d'été.

>> Centre municipal de santé Calmette

Coordonnées

37 rue du docteur Calmette, Orly

Accueil général : 01 48 90 24 00

Infirmierie : 01 48 90 24 07

Dentaire : 01 48 90 24 05

Kinésithérapie : 01 48 90 24 08

> Prendre rendez-vous au CMS Calmette (

https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/orly/cms-orly-orly?utm_source=mondocteur_redirect&utm_medium=
)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 20h, le samedi de 8h à 12h

- **Pôle médical :**

Du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 20h

Vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h

- **Pôle dentaire :**
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
- **Pôle infirmier :**
Du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 18h
Samedi de 8h à 12h

Des consultations sans rendez-vous sont proposées du lundi au vendredi, de 9h à 13h.

Fermeture à 18h au lieu de 20h et les samedis à partir du 14 juillet.

Reprise à la normale de l'activité pour le 2 septembre.

Offre du centre de santé

- **Médecine générale**
- **Médecine spécialisée**
 - > Cardiologie (consultations et échographie cardiaque)
 - > Gynécologie / sage femme
 - > Médecine sportive
 - > Tabacologie et sevrage tabagique
 - > Dépistage de l'apnée du sommeil
 - > Ophtalmologie
 - > Oto-rhino-laryngologie (ORL)
- **Dentaire**
 - > Chirurgie dentaire
 - > Orthodontie
- **Infirmierie**
 - > Soins infirmiers
 - > Examens de laboratoire
- **Kinésithérapie**
- **Prévention**
 - > Centre de planification et d'éducation familiale (Cpef)
 - > Séances de vaccination gratuites
 - > Education thérapeutique du patient diabétique
 - > Education pour la santé sur des thèmes variés

>> Centre municipal de santé Méliès

Coordonnées

2 rue Pasteur, Orly

Accueil général : 01 48 90 24 40

Dentaire : 01 48 90 24 41

> Prendre rendez-vous au CMS Méliès (

https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/orly/cms-orly-c9fe1ea3-076c-4861-99e9-1eb8812afeaf?utm_source=
)

Horaires d'ouverture

- **Pôle dentaire :**
Du mardi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h

- **Pôle médical:**

Mardi : de 14h à 18h

Mercredi : de 14h à 18h

Jeudi : de 9h à 12h

Fermeture totale du site à partir du 1er juillet. Reprise à la normale de l'activité pour le 2 septembre.

Offre du centre de santé

- **Médecine générale**
- **Dentaire**